

Blessure F23

Destinataire : Tous les Agents

Poste : Général

Type de consigne : Ponctuelle

Redacteur : Charlène FARESCOUR

Date : 22/08/2025

Bonjour Messieurs,

Je vous informe que suite à une blessure au genou, les absences de Mme GNONLOU du 21/08 et du 22/08 sont justifiées.

Elle doit impérativement dormir au SAS demain samedi 23/08.

Exceptionnellement, du fait de sa difficulté à emprunter les escaliers, merci de permettre à Mme de prendre ses repas sur la table du rez-de-chaussée pour samedi 23 et dimanche 24/08.

A mon retour lundi, j'évaluerai l'évolution de sa situation.

L'ensemble de ces consignes lui ont été données en présence de M. MINTHE et moi-même ce jour.

Bien cordialement,

Charlène FARESCOUR

Coordinatrice SAS Léon Bollée

Signature